

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME.

Dimanche 17 Décembre.

Dans cette troisième conférence le R. P. Lacordaire a établi la vérité de la doctrine catholique, en opposant au phénomène de la certitude rationnelle qu'elle produit, comme il l'avait précédemment démontré, le phénomène de la répulsion incessante et acharnée qu'elle provoque au sein de l'humanité.

Toute la confirmation de ce discours porte sur l'hostilité dont la doctrine catholique a été constamment l'objet; nous la donnons aussi complète que possible.

« Quand le vieux patriarche Jacob était sur son lit de mort, il rassembla autour de lui sa postérité; et leur donnant tout à la fois sa bénédiction et leur ouvrant pour leur instruction et la nôtre, le vaste champ de l'avenir, il dit à un de ses fils qui s'appelait Judas: *Le sceptre ne sortira pas de ta race, et la principauté de ta maison, jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé et qui sera l'attente des nations.* Ainsi le premier caractère par lequel le Christ, le fils de Dieu fait homme, fut expressément désigné dans les prophéties, ce fut ce caractère d'être l'espérance des nations. Et plus tard, à la fin de l'âge prophétique, un autre de ces envoyés de Dieu disait: *Encore un peu de temps, et j'ébranlerai le ciel et la terre, et viendra le désiré de toutes les nations.* Et cependant, Messieurs, un autre prophète s'écriait aussi avec un langage bien différent: *Pourquoi les nations ont-elles frémi, et les peuples ont-ils médité des choses vaines? les rois de la terre se sont levés, les princes se sont unis contre le Seigneur, et contre son Christ, ils ont dit: Rompons leur joug, et jetons-le loin en arrière.* Ainsi, tout à la fois le Christ est désigné, sous ces deux caractères contraires, d'être l'espérance et l'amour des peuples et d'être l'objet de leurs frémissements et de leurs conjurations.

« Et quand Jésus-Christ fut présenté au temple, quelle est la première parole... Chrétiens et Messieurs, hommes de l'Eglise et hommes de ce siècle, qui pouvez lire, quoique avec des pensées différentes, l'histoire dont vous êtes les enfants, et qui se fait encore aujourd'hui par vos propres mains, quelle fut cette première parole? Un vieillard prit dans ses mains cet enfant qui venait de naître, il le regarda avec un amour dont aucun amour charnel ne peut donner l'idée, et il prononça devant sa mère cette parole: *Celui-ci a été posé pour être la ruine et la résurrection d'un grand nombre en Israël, et pour être un signe de contradiction.* Et enfin quand cet enfant devenu grand arrosait déjà le monde de sa divine parole, s'adressant à ces pêcheurs qu'il avait choisis pour disciples, il leur révélait, en ces termes, leur propre destinée et celle de tous leurs successeurs: *Je ne suis pas venu apporter la paix, mais la guerre. Je suis venu séparer le fils de son père, la fille de sa mère, la bru de sa belle-mère, et les ennemis de l'homme seront dans sa propre maison; les pères livreront leurs fils, les frères leurs frères, et vous serez en haine à tous à cause de mon nom.* Et la veille de sa mort, il leur disait encore: *Vous vivrez dans le monde, au milieu des persécutions; mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde.*

« Messieurs, voilà les prophètes, voilà ce qui était écrit avant les faits. vous savez l'histoire; mais cette histoire, je ne sais pourtant si vous la connaissez bien, si vous l'avez méditée, si vous connaissez la guerre qui nous a été faite. Plus de cette guerre, nés sur ce champ de bataille, vous tenez vous-mêmes contre nous le bouclier et l'épée; nous sentons à tout moment les coups que vous nous portez. Mais cependant écoutez le récit de votre gloire passée; assistez, pour vous animer, à ce que vos ancêtres ont fait, afin que nous-mêmes ayant résisté à tout cela, nous ayons la jouissance de notre victoire. C'est un orgueil qui nous est permis. Il était permis au Spartiate, rapporté dans Sparte sur son bouclier, de ce réjouir de sa patrie dans son dernier soupir.

« Il y a trois raisons qui gouvernent le monde, et qui résument la raison totale de l'humanité, savoir: la raison des hommes d'Etat, la raison des hommes de génie, et la raison populaire.

« La raison des hommes d'Etat est naturellement une raison élevée et religieuse. Oui, Messieurs; dans vos préoccupations de ce temps, vous vous étonnez peut-être de ce que je dis. Mais cela est certain. La raison des hommes d'Etat est une raison élevée, religieuse. C'est une raison élevée; car à mesure que l'on est plus haut, on voit davantage; celui qui est assis au gouvernail a des révélations que le passager n'a pas dans sa cabine; et quand on tient non pas seulement les fils du gouvernement d'une

nation, mais ces fils qui sont tissés et mêlés avec tous ceux qui composent l'ensemble de mouvement général de l'humanité, on aperçoit tout de suite d'une part les difficultés, et de l'autre sa propre impuissance.

« J'ai lu quelque part qu'un des hommes qui ont gouverné la France à la fin du dernier siècle, causant familièrement avec un de ses amis, s'étonnait de l'irradiation qui s'était faite dans son entendement, trois jours seulement après qu'il eut été assis au Luxembourg, et qu'il eut tenu entre ses mains les destinées de la France. Quand sur sa table arrivent les faits, les propositions, les idées, les intérêts qui remuent l'humanité; quand il faut les régler, y répondre, en prendre sur soi la responsabilité, attacher son nom à cette responsabilité, alors Messieurs, alors on s'élève comme malgré soi. Il n'y a pas d'hommes appelés tout à coup dans les affaires publiques qui, en passant de chez lui dans un palais, n'aient été changés, transfigurés. Et s'il ne l'a pas été, c'est la preuve d'une médiocrité si désespérée que la main de Dieu lui-même pourrait à peine la changer.

« C'est aussi une raison religieuse que la raison des hommes d'Etat, parce que la première chose que l'on sent quand on a été appelé à gouverner une nation, c'est l'impuissance où l'on est de la gouverner. Car on ne gouverne les hommes qu'avec de la force ou des idées; mais la force est un instrument qui vacille aisément, et, quant aux idées, quel est l'homme qui peut imposer des idées à ses semblables, et qui ne voit pas qu'il y a, antérieurement à lui-même, une foule d'idées préexistantes contre lesquelles il ne peut rien? Alors que fait-il? Il appelle Dieu à son aide, il le met à sa droite, il fait comme Lycurgue, comme Minos, comme Numa, il parle au nom de Dieu, il dit, pour lui, il n'est rien que cendre et poussière, qu'il n'a que les idées des hommes, mais que Dieu, à un certain degré, s'est incarné en lui; et lors même qu'il ne le croirait pas religieusement parlant, il le croit, fatalement parlant, et ne croyez pas que ce soit par une vile hypocrisie. Non, tous les hommes d'Etat, à part de rares exceptions, croient sincèrement à la nécessité de Dieu, et disent, comme Voltaire:

« Si Dieu n'existait pas il faudrait l'inventer. »

« Eh! bien, Messieurs, cette raison des hommes d'Etat, raison élevée et religieuse, elle a été contre nous dès l'origine. Et ce n'étaient pas seulement les hommes d'Etat comme Néron et Tibère qui nous persécutaient, c'étaient des hommes d'Etat comme Trajan et Marc-Aurèle, c'est-à-dire des hommes qui, au fond, avaient un grand et généreux caractère, et qui déployaient dans le gouvernement des affaires romaines un véritable génie. Ces hommes-là ont été contre nous, et il en a été de même de la plupart des hommes d'Etat du Bas-Empire. Après le Bas-Empire est venu le Saint-Empire romain, et son histoire est celle d'une lutte perpétuelle avec le Saint-Siège et l'Eglise catholique, à part de rares exceptions; puis le seizième siècle, où la conjuration des hommes d'Etat contre l'Eglise du Christ l'a fait crouler dans une partie de l'Europe. Enfin, tout le monde sait, je le dis, sans entrer dans les détails, et avec tout le respect qui est dû aux puissances, tout le monde sait qu'aujourd'hui la plus grande partie des hommes d'Etat de l'Europe sont hostiles à la doctrine catholique et la combattent par tous les moyens qui sont en leur pouvoir. Or, Messieurs, c'est là un phénomène étrange, et qui n'a pas d'exemple ailleurs. Trouvez-moi dans le paganisme un homme d'Etat qui lui ait été ennemi; trouvez-en un dans le schisme grec, dans le protestantisme, dans les sectes chrétiennes: vous n'en trouverez pas, je vous en porte le défi; et parmi nous dans notre propre sein, les fils que nous avons baptisés, que nous avons nourris, se sont révoltés contre cette doctrine de leur naissance et de leur nation, qui vivifiait, qui formait toute l'histoire du peuple qu'ils devaient conduire! Je dis que c'est là un phénomène prodigieux.

« Il en est de même de la raison des hommes de génie. Qu'est-ce que le génie? C'est une âme en qui l'imagination, l'intelligence et le sentiment sont dans une proportion élevée, et en équation exacte. C'est une âme qui à une vue pénétrante des idées, qui les incarne puissamment dans le marbre, dans l'airain, dans la parole et dans cette poussière que nous appelons l'écriture, qui aussi leur communique un mouvement du cœur pour les jeter vivantes dans la cour des autres. Le génie est, avec la conscience, la plus belle donation de l'humanité; on peut dépouiller l'homme de sa puissance, de sa fortune; mais le génie, comme la conscience, est invulnérable.

« Vous concevez par cette seule définition, que le génie est une raison élevée et religieuse, car que voulez-vous que les hommes de génie voient, si ce n'est pas l'infini? Espérez-vous que le génie prendra pour son pays na-

tal la matière ? Croyez-vous que ce sera entre les insectes et les astres, entre ces deux extrémités des choses visibles que le génie habitera, qu'il se casernera là, qu'il acceptera ce partage ? Ah ! qu'une science froide et morte prenne la matière pour domaine, c'est son lot : Mais la pri-on de la matière, le génie ne l'acceptera jamais ; toujours il franchira les mondes, toujours il dira comme Lucifer : *Je m'élèverai du côté de l'aigle, sur la montagne, je placerni mon trône à côté du trône de Dieu.* C'est aussi par cela même une raison religieuse, car quand on est dans cette élévation-là, quand on arrive à Dieu, on est dans la religion. Et puis qu'est-ce qui empêche ordinairement d'être religieux ? c'est une petitesse d'esprit qui ne permet pas de monter très haut, qui s'arrange du monde présent ; c'est une froideur d'âme qui ne peut pas sentir l'amour de Dieu, qui souffre quand on dit que Dieu s'est fait homme, qu'il est mort pour nous. Mais le génie, dans les flammes d'amour qui le dévorent, comprend que Dieu se soit fait petit, qu'il soit mort ; il n'y a rien qui comprenne mieux l'abaissement volontaire que ce qui est élevé.

"C'est pourquoi tous les esprits de l'antiquité ont respecté et propagé la foi religieuse. Lisez Homère, Sophocle, Platon, Aristote, Virgile, Plutarque, Cicéron, vous n'y trouveriez pas une phrase irrespectueuse pour les Dieux. Passant par-dessus la superficie du culte de leur temps, ils exprimaient dans leurs écrits des sentiments si profondément religieux, qu'à tout moment, les pères de l'Eglise les ont cités et qu'à côté de l'Evangile, nous trouvons dans les textes de nos docteurs des maximes et des passages empruntés aux poètes, aux orateurs, aux historiens et à tous les grands génies de l'antiquité.

"Et cependant, Messieurs, les hommes de génie ont été contre nous dès le premier moment du christianisme. Vous savez les attaques des philosophes d'Alexandrie, puis la succession des hérésiarques, Arius, Photius, Luther, arrachant successivement à l'Eglise des nations tout entières. Encore n'était-ce là qu'un prélude. Je passe rapidement sur ces faits pour arriver au fait capital, à cette conjuration des hommes de génie se réunissant pour déclarer la guerre au christianisme, appelant en propres termes les fils de Dieu, devant qui tout genou doit fléchir sur la terre, dans le ciel et dans les enfers, l'appelant du nom d'infâme, convoquant l'humanité tout entière à briser ses autels, et l'Europe répondant à cette conspiration de l'incrédulité constituée en une véritable puissance. Ce fait ne s'est vu nulle part ailleurs, ni chez les païens, ni chez les mahométans, ni en aucune autre religion, quelque misérable qu'elle fût ; il est particulier au christianisme, et assurément, j'ai le droit de m'en étonner et de vous demander à vous-mêmes d'en être étonnés.

"J'arrive, Messieurs, à la raison populaire. La raison populaire est le bon sens pratique de la vie. Le peuple n'étudie pas, il n'étudiera jamais ; le peuple n'est pas savant, il ne le sera jamais. Dieu, en échange de la philosophie et de la science lui a donné un instinct de la vie ; il sait discerner dans tout ce qui l'entoure à une certaine étendue le vrai, le bon et tout ce qui lui est utile. Un pauvre ouvrier dans sa boutique n'entend pas votre philosophie, mais quand il s'agit de donner des maîtres à ses enfans, vous aurez beau l'avoir empoisonné de vos doctrines ; fût-il même devenu philosophe, ce pauvre homme, quand il s'agit de l'âme de ses enfans, il ne se trompera pas, il ira droit aux véritables maîtres, il prendra quelque frère caché sous un froc, méprisé peut-être, mais dévoué.

A continuer.

CORRESPONDANCE.

M. L'EDITEUR,

On dit que M. Tanner est allé en Suisse pour chercher des ouvriers qui puissent le seconder dans son zèle ; mais en attendant on débite toujours ses *Pelleries*, je veux dire la grande feuille des Commandemens de Dieu, revus et corrigés je ne sais par qui.... Ce n'est pas par Luther, j'ai eu occasion l'année dernière de faire voir que Luther, dans son catéchisme enseignait les commandemens de la même manière que nous. *Appendice à la bible allemande de Luther, page 23, Lunebourg. 1640.* Ce n'est pas non plus Jean Hus, père des Religioneux de Bohême. *Opera Hus, Norimberge 1558, page 30.* Ce père divise les commandemens comme Luther, et par conséquent comme nous les divisons encore aujourd'hui ; mais comme je ne voudrais pas me répéter, ceux qui voudront ces preuves pourront recourir aux *Mélanges* de l'année dernière, mois de mars et d'avril. J'avais con-eillé à M. Tanner de lire un ouvrage du Dr. John Lingard : *mélanges de controverses religieuses avec l'évêque de Durham* et un ouvrage de Charles Butler contre sir Robert Southey : *The book of a Roman Catholic Church*, traduit en français sous le nom d'*Eglise Romaine*. Mais ce monsieur ainsi que tous ses collègues sont si occupés à convertir les âmes de nos bons Canadiens, en leur jetant par la tête des bibles, évangiles et tracts, qu'ils n'ont pu se rendre familiers avec ces ouvrages. Ils ont aussi à remplir les colonnes d'une gazette importante : *The Missionary Record*. Cette gazette est pleine d'inventions ; il faut en effet avoir l'esprit bien inventif pour inventer tout ce qu'il y a dedans. En voulez-vous voir quelques échantillons, prenez le numéro de novembre 1843 et lisez : *Extracts from M. V.'s journal*. Il paraît que ce révérend M. V. a assisté à un sermon dans une paroisse où on faisait une retraite, il y avait douze ou quinze prêtres dont quelques-uns étaient jésuites. Le prédicateur ayant aperçu M. V. perdit contenance et ne pu prêcher que trois quarts d'heure, au lieu de deux heures qu'il avait coutume ; l'aspect de M. V. l'avait si intimidé.... surtout l'aspect

de M. V. tournant sa bible dans ses doigts, comme il le dit ; c'était une chose terrible cela, et qui avait de quoi intimider un Bourdalou ou un Bossuet. Toujours le prédicateur pour ne plus s'exposer aux regards de M. V. feignit d'être malade ; alors on fit venir le vicaire de St. S. qui prêcha sur Zachée et Marie Magdeleine. Il fit un excellent sermon et dit d'excellentes choses, entr'autres "que la confession ne servait de rien ;" mais M. V. a le courage d'ajouter "à moins qu'on ne soit converti, je ne lui croyais pas tant de candeur et de franchise ;" ensuite le nouveau prédicateur dit que ceux qui n'iraient pas en paradis iraient en enfer : *He said they must choose either Heaven or Hell as there was no intermediate place.* Preuve certaine qu'il n'y a pas de purgatoire. Tout cela était bien beau dans le sens de M. V. ; mais malheureusement ce vicaire de St. S. gâta tout, en voulant prouver que la confession était nécessaire pour obtenir le pardon de ses péchés. On voit qu'ensuite M. V. a voulu avoir une conférence avec les prêtres, mais ces messieurs ont eu tant de peur des argumens de ce fameux logicien qu'ils n'ont point voulu l'admettre dans leur maison, ni aller disputer avec lui à la porte de l'église. Voilà pour le journal de M. V. ; mais il y a aussi le journal de Madame V. *From Mrs. V.'s journal, Rudeness of a Priest.* Ce prêtre a eu la rudesse de faire sortir cette dame, ministre ou ministresse, d'une maison où il portait le bon Dieu, parce qu'elle scandalisait ceux qui étaient, ne voulant point se conformer aux autres ; elle fut chercher son mari qui vint aussitôt avec sa bible pour prouver que le bon Dieu était au ciel, par conséquent qu'il ne pouvait pas être dans la maison de la malade ; mais trois ou quatre femmes robustes, n'y ayant point d'hommes là, se saisirent du ministre et le mirent dehors. Madame V. malgré toutes ces avanies ne se rebuta point, et elle eut le bonheur de parler du bon Dieu à la pauvre mourante car le prêtre en lui donnant le bon Dieu avait oublié de lui parler du bon Dieu.

Mais ces pauvres colporteurs de bibles quel progrès font-ils ? Voilà qu'à Ste. Elizabeth, ils ont eu une conférence publique dans l'église avec les prêtres qui faisaient une mission dans cette paroisse. Qu'y ont-ils gagné ? ont-ils converti une seule personne à leur foi ? Pas une. Au contraire les habitans qui ont du bon sens mais dont les paroles ne sont pas toujours des plus douces, disaient : qu'on a transporté le St. sacrement dans la sacristie pour faire renir ces gueux-là dans notre église, s'ils viennent de nouveau, nous prendrons nos fouets, et nous les argumenterons de façon qu'ils n'auront plus envie de revenir.

Le *Missionary Record* de mai 1843 fait un splendide éloge de M. et Madame V.... Le grand père de cette dame eut le bonheur d'acquérir une bible en 1797, et ça a été pour cette famille une source de lumières et de bénédictions Suisses.

M. l'éditeur, l'hérésie de la bible est pourtant la plus dépourvue du bon sens qu'il puisse y avoir. Comment un livre peut-il prouver son authenticité par lui-même. D'ailleurs, tout ce que J.-C. et les apôtres ont enseigné est contenu dans ce livre ; St. Jean, ch. xx. 30 et xxi. 25, fait clairement entendre le contraire ; et St. Luc, actes. II. v. 40, qui dit que J.-C. fit plusieurs discours à ses apôtres après sa résurrection. Où trouve-t-on ces discours dans quelle bible sont-ils imprimés ? Il faut donc une tradition divine, et cette tradition n'est autre chose que le tribunal que J.-C. a institué, ou autrement l'Eglise catholique, dirigée par le successeur de St. Pierre, et les successeurs des apôtres ; c'est ce tribunal auquel J.-C. a promis l'assistance de son St. Esprit jusqu'à la consommation des siècles et contre lequel les portes de l'enfer ne pourront jamais prévaloir.

L'Eglise est donc ce corps enseignant et vivant qui peut dire, comme J.-C. son divin époux, si vous ne croyez à mes paroles croyez à mes œuvres, elles sont grandes ces œuvres, même doctrine, mêmes dogmes que J.-C. mêmes miracles et de plus grands encore, comme ce divin maître lui a promis, St. Jean xiv. 62. Ces miracles se sont opérés dans toute la terre et dans tous les tems jusqu'à nous ; mais les hérétiques sont de vrais septiques qui refusent de croire à ce qui se passe devant leurs yeux ; mais qu'un Thayer, mini-tré protestant, assista à Rome au procès de la béatification de Benoît de Labre, il se rend à la conviction, et de ministre de l'erreur, il devient ministre de la vérité, prêtre catholique ; qu'un Juif endurci ait une apparition de la Ste. Vierge, il est renversé, prosterné, et devient en se relevant un nouveau St. Paul.

Mais, disent les hérétiques bibliques ; l'Eglise catholique refuse l'autorité de la bible, et cependant elle s'en sert pour prouver son existence. A ceux-là, je leur demanderai si les apôtres se servirent de l'Evangile pour prouver leur mission divine, ainsi que de son autorité pour prouver ce qu'ils enseignaient ? Mais ce n'est pas tout ; d'où les catholiques tiennent-ils leur bible, ou l'Ecriture Sainte, de la tradition divine, du tribunal que J.-C. a institué ; tribunal qui seul peut juger de la véracité des écritures. La bible approuvée par ce tribunal peut donc servir de règle de foi aux catholiques. Mais d'où les hérétiques tiennent-ils leur bible ? Comment peuvent-ils en prouver l'autorité ? Qu'ils nous le disent. Ce livre si souvent copié, altéré par les copistes et les imprimeurs, ce livre si souvent revu et corrigé, augmenté et diminué par des hommes sans aveu peut-il faire une règle de foi.

Me permettez vous une petite comparaison, M. l'éditeur. Voyez deux champions qui s'avancent l'un contre l'autre ; l'un armé d'un bâton et l'autre d'un glaive et d'un bâton ; celui qui n'est armé que d'un bâton dit à son antagoniste : ne vous servez point de votre glaive, car je ne veux point m'en servir, mais d'un autre côté ne vous servez point de votre bâton, car c'est mon arme à moi." Cette comparaison toute triviale qu'elle est, nous

fait connaître la mauvaise foi des hérétiques qui ne veulent point admettre la tradition quand ils disputent avec les catholiques, et qui voudraient en même temps leur ôter l'appui des Saintes Écritures. Mais notez que les protestans eux-mêmes ont été obligés de recourir à la tradition pour combattre les Sociniens qui renversaient contre eux tous les arguments qu'ils tiraient de la bible; ils se sont souvenus alors du mot de Tertulien qui connaissait déjà le caractère des Hérétiques, leurs faux-fuyans, la contorsion de leurs textes, leurs interprétations si variées; car, dès le 2d et 3e siècle, le génie des hérésies était le même qu'à présent; Tertulien disait donc, qu'on ne pouvait pas convaincre les hérétiques avec la bible, il ne voulait pas même qu'on s'en servît pour les combattre.

Comment un homme prouve-t-il son existence! en disant *me voici*; le même l'Eglise, qui est un corps toujours vivant, peut dire *me voici*, je prouve mon existence par moi-même, par la suite de mes pasteurs, par ma doctrine qui n'a jamais changé, par nos miracles qui continuent toujours sur la surface de la terre, par la communion de prières et de bonnes œuvres des Fidèles qui sont mes enfans; enfin je prouve mon existence par ma vie qui est la même que celle de J.-C. mon divin époux; j'ai son corps et son sang en ma disposition, et celui qui le reçoit vit en J.-C., et J. C. en lui. Vous me reprochez d'avoir recours à la Bible pour prouver mon existence; si j'y recourais ce n'est que pour prouver à mes ennemis, qui ne veulent point connaître mon existence, que les livres saints déposent en ma faveur, qu'ils sont des témoins contre mes adversaires qui ne veulent pas plus se rendre à l'autorité des Écritures qu'à la lumière de la tradition.

L'Eglise est cette pierre qui a renversé la statue que Nabuchodonosor vit en songe et qui devint une grande montagne qui remplit toute la terre, c'est cette montagne sainte et élevée vers laquelle accourent les peuples de toutes les parties de l'univers, c'est enfin cette lumière placée sur le buisson, dont parle J.-C. et qui éclaire tous ceux qui sont dans la maison.

Mais une objection assez banale que nous font les protestans, (car il y a des protestans instruits, ce ne sont pas des colporteurs suisses qui pourraient augmenter;) c'est que nous ne sommes pas d'accord où est l'imposibilité de l'Eglise; les uns la mettent dans le Pape seul, d'autres, dans le Pape réuni à un Concile, et enfin d'autres encore, dans le Concile sans le Pape. Dire que nous ne sommes pas d'accord où est l'infailibilité de l'Eglise, c'est un mensonge trop grossier, puisque tous les catholiques du monde conviennent que l'infailibilité est dans le corps des Pasteurs c'est-à-dire dans le Pape et les évêques, soit qu'ils soient réunis en concile ou qu'ils confèrent avec lui par lettres, ou qu'ils reçoivent ses décisions d'un consentement tacite, comme lorsque le Pape écrit à tous les évêques, et que ceux-ci admettent ses encycliques d'un commun accord. On ne peut donc pas dire comme nous le reprochent quelques hérétiques qu'il n'y ait pas une règle de foi dans l'Eglise Catholique; sans cette règle, certainement nous ne jouirions pas de l'unité, mais nous serions comme nos pauvres frères séparés exposés à tout vent de doctrine.

M. L'EDITEUR.

Grande a été ma surprise de lire, dans votre journal religieux, l'annonce de la vente de l'*Histoire du Canada* par M. Bibaud. Quoi! vous Monsieur le Rédacteur, vous aidez à faire répandre parmi les fidèles un ouvrage, où l'on reproduit les fables ridicules, les noires calomnies publiées contre la religion par M. Smith et autres ennemis du nom catholique!!! Vous indiquez dans les colonnes de votre feuille, sans dire, *garde!* une production dans laquelle l'auteur vient annoncer à ses concitoyens, avec une assurance inconcevable:

Qu'à une certaine époque de notre histoire, l'on faisait descendre de Frontenac, pour les faire absoudre à Québec, les coupables des cas réservés de la vente des liqueurs fortes aux indiens!!!

Que l'évêque de Sarnos, sur l'ordre du comte de Maurepas, et pour empêcher les plaintes bien fondées de se faire entendre au-delà de l'Atlantique, mitigea ce cas réservé!!!

Que l'abbé de la Loure, homme d'honneur, qui avait mérité la confiance de son gouvernement, et celle de son évêque, dont il tenait des pouvoirs de grand vicaire, contribua probablement au meurtre d'un nommé Howe!!!

Que le curé du Château-Richer, à la tête de 80 de ses paroissiens, déguisés en sauvages, s'étaient retranchés dans une grange de maison; et que dans une sortie, trente d'entre eux avec leur curé [M. Bibaud a oublié le curé] périrent les armes à la main; et eurent la chevelure enlevée!!! Fable absurde et sans fondement, comme il a été prouvé d'après des informations prises sur les lieux en 1827, et publiées dans le temps; conte d'autant plus ridicule, que le curé Duburon, tué en cette occasion, est mort à *Varennes* en 1801.

Voilà, M. le Rédacteur, quelques-unes des inculpations mensongères, qui souillent le pays de l'ouvrage de M. Bibaud, que je me plais à croire que vos occupations incessantes, vous ont empêché de connaître, avant d'en annoncer la vente dans votre feuille.

Mais en ouvrant de nouveau le volume, mes yeux se fixent sur un passage, que je ne puis ne pas signaler aux gardiens de notre foi; aux sentinelles d'Israël. En faisant allusion aux visions et merveilles, dont les historiens, avec trop de crédulité à mon gré, ont mêlé le récit des tremblemens de terre de 1663, l'auteur, à l'aide du langage d'autrui, les qualifie, ni plus ni moins, de superstitions et de pieuses fraudes, que les missionnaires d'alors ont ex-

plétées à leur profit, et fait servir de base et de fondement à la Religion qu'ils prêchaient!!! L'analyse des pages 137 et 138 offre ce scandale.

Je n'ai ni le loisir ni la volonté, même dans le cas d'une provocation, de pousser plus loin mes observations sur l'ouvrage de M. Bibaud, qui, pour son malheur, a puisé trop largement aux sources empoisonnées des *Mémoires sur le Canada*. Les échantillons du reste que je viens de fournir suffisent et au-delà, pour faire arriver tout ami de la religion à cette conclusion obligée, que, "l'Histoire du Canada par M. Bibaud ne peut, ne doit trouver entrée dans nos maisons d'éducation; dans nos écoles catholiques; dans nos familles chrétiennes."

J'ai l'honneur d'être, etc.

UN SOUSCRIPTEUR.

P. S.—J'ose me flatter que MM. les Rédacteurs, du *Canadien* et du *Journal de Québec* voudront bien, dans l'intérêt de la Religion, reproduire cet écrit dans leurs feuilles.

BULLETIN.

Régiste de la Paroisse de Montréal.

Le tableau suivant qu'on a eu la complaisance de nous communiquer et dont nous sommes très reconnaissant, et un document qui peut être le sujet de beaucoup de réflexions et fournir matière à plusieurs observations d'économie politique. C'est un relevé annuel des baptêmes, sépultures et mariages de la paroisse de Montréal depuis 1830 jusqu'à 1843 inclusivement avec le total des baptêmes, sépultures et mariages catholiques enregistrés dans la même ville depuis son établissement jusqu'au 1er. de janvier 1844.

Années.	Baptêmes.	Sépultures	Mariages.
1830	1283	781	230
1831	1321	889	269
1832	1439	2900	327
1833	1348	907	378
1834	1300	2600	256
1835	1490	595	301
1836	1483	801	231
1837	1324	1288	251
1838	1711	780	180
1839	1317	873	263
1840	1478	1113	278
1841	1702	1292	358
1842	1893	1403	399
1843	2144	1883	386

Depuis le commencement du pays, il y a eu dans la paroisse de Montréal d'enregistrés

72801 Baptêmes.
53287 Sépultures.
11956 Mariages.

Comme on voit, la population catholique de cette ville est demeurée à peu près stationnaire pendant les dix premières années de ce tableau, tandis qu'elle doit avoir augmenté à peu près d'un tiers depuis quatre ans. Qu'on se rappelle le fléau de 32 et 34 et les tristes années de 37 et 38, et on aura en grande partie la solution de ce problème. Mais la cause principale de cette accroissement extraordinaire depuis quatre ans, c'est, croyons-nous, l'affluence en cette ville d'un grand nombre des familles de campagne, causée par ces années de disette, et attirées par l'avantage d'y faire instruire les enfans depuis l'arrivée des Frères des Ecoles Chrétiennes.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

—Les journaux de Saint-Jean publient une liste de souscriptions recueillies en cette ville pour la dotation d'un évêché protestant dans la province. Le juge en chef figure en tête de la liste pour £500, ou des immeubles donnant un revenu annuel de £30; l'honorable Charles Simons a souscrit aussi pour £500, et divers autres citoyens pour des sommes de £200 à £5. Une telle libéralité est digne de tout éloge et devrait stimuler le zèle des catholiques.

ROME.

—Une lettre de Rome, publiée par un journal de Dublin, annonce que la résolution prise, par les évêques irlandais, de repousser toute allocation qui serait offerte par le gouvernement, a été accueillie dans la capitale de la chrétienté avec une joie indicible.

FRANCE.

—Nous avons annoncé la nomination de M. Doney, chanoine et théologal de Besançon, à l'évêché de Montauban, vacant par la démission de Mgr. de Trélassac que son grand âge a déterminé à se retirer des travaux apostoliques. Après avoir reproduit cette nouvelle, l'*Echo de Tarn-et-Garonne* ajoute les réflexions qui suivent:

"Quelques pénibles que soient les sentimens qu'excite dans nos cœurs la démission de notre vénérable évêque, nous ne pouvons plus douter aujourd'hui qu'il n'ait voulu couronner, par cet acte de profonde sagesse et de dévouement, son administration paternelle. Mgr. de Trélassac avait ex-

septé l'épiscopat à contre-cœur pour sauver notre diocèse, alors en péril. Plusieurs œuvres utiles ont marqué les dix ans de sa durée, et il a voulu, par le secret de sa retraite, nous ménager le choix d'un successeur qui vint continuer le travail auquel se refusait son grand âge.

« Nous nous félicitons d'une nomination qui va placer à la tête de notre diocèse un homme dont la piété, les profondes études, la vie, active, promettent à notre Eglise montalbanaise un heureux avenir. Mgr. Doney nous apportera les bonnes traditions d'une des plus antiques églises de France. Besançon nous rendra en lieu l'illustre pontife [Mgr. du Bourg] que notre ville lui avait cédé. »

—Après avoir annoncé que Mgr. l'évêque de Châlons vient d'interdire l'administration des sacrements dans la chapelle du collège communal de cette ville, certain journal de la gauche récrimine contre la conduite du prélat, qu'il accuse de mépriser les lois. Il faudrait d'abord connaître ses motifs ; et certes on ne nous persuadera jamais que Mgr. de Prilly se soit fondé tout simplement sur ce qu'aucun paroissien ne peut être soustrait à la juridiction du curé. La mesure qu'il a prise, et que la feuille en question, assez peu dévote d'ailleurs, qualifie d'énormité, doit avoir été commandée par une de ces raisons dont tout vrai catholique doit gémir. Le vénérable évêque de Châlons, animé d'une si notoire charité, d'un zèle si empressé pour le salut des âmes, n'a pu commettre, ainsi qu'on le prétend, un acte arbitraire. A cet égard, le témoignage de la feuille libérale nous est suspect ; avant de faire *ab irato* de la légalité contre un pontife que l'arrêt du conseil d'état ne devait pas intimider, ce journal aurait dû attendre des renseignements précis, complets, au lieu de chercher à soulever de nouveaux esprits contre le clergé. Cette manière de procéder n'est pas de la justice : c'est de la passion.

—Cassis, pays de 2,000 âmes, situé aux environs de Marseille, vient d'être favorisé d'une mission dont les exercices ont été donnés par les RR. PP. Bernard, Rouvière et Viala. Ces trois prêtres, de la congrégation des Oblats de Marie immaculée, vulgairement appelés missionnaires de Provence, également remplis de zèle, et de charité, ont gagné l'estime et la confiance de tous les habitants. Leur parole, pleine de foi et de solidité, a produit les plus grands fruits dans les esprits et dans les cœurs. Beaucoup de personnes, éloignées des sacrements de l'Eglise depuis longues années, la plupart depuis leur plus tendre jeunesse, ont été ramenés à leur devoir ; plusieurs familles, naguère divisées en mauvaise intelligence, ont profité aussi de cette heureuse époque pour se réconcilier avec tous les signes de la plus sincère amitié. C'est le 3 décembre, premier dimanche de l'Avent, que la mission a été noblement couronnée par Mgr. l'évêque de Marseille, qui a distribué le pain de vie à près de 600 hommes.

L'illustre prélat, chef de ces bons missionnaires, qui font tant de bien à l'Eglise, n'a pu retenir dans son cœur la joie et le bonheur dont il était pénétré. Trois fois il a parlé à son peuple avec une éloquence et une force capables d'arracher les larmes de tous les yeux. Ses paroles ont été si bien accueillies, sa présence au milieu de cette partie de son troupeau a été si justement appréciée, qu'à son départ la population en masse s'est pressée sur ses pas pour lui adresser ses adieux : hommes, femmes, vieillards, enfants, tous se précipitaient pour témoigner leur respect et leur dévouement au premier pasteur qui, à son tour, payait chacun d'un doux sourire, accompagné de quelques mots pleins d'amour et d'affabilité. C'est avec douleur que le prélat et les missionnaires se sont séparés de tous ces bons fidèles.

—Plus de 5,000 personnes, appartenant à toutes les classes de la société se pressaient le 3 décembre dans l'église métropolitaine de Paris. Les sciences, les lettres, le barreau, l'université, l'école polytechnique, étaient représentés à la conférence de M. l'abbé Lacordaire. On y remarquait aussi M. Martin (du Nord), ministre des cultes. L'orateur, dont le style a des hardiesses extrêmes, a pris pour thème la démonstration des vérités fondamentales du christianisme. Cette conférence, sur laquelle nous pourrions revenir, il l'a terminée par ces paroles : « Respectez, tout incrédules que vous êtes maintenant, les langes de votre enfance ; quoi que vous soyez devenus dans le chemin de ce monde, faites comme les anciens rois de la terre, qui baisaient chaque matin le front de leurs nourrices ; ne vous approchez qu'avec un religieux recueillement du christianisme, qui fut le berceau de votre esprit. »

—On écrit à l'Univers :

Lorient, à bord du Cuvier, 19 décembre 1843.

Monsieur, — Depuis longtemps je désire remplir un devoir sacré : c'est de donner à mes anciens maîtres, les R. P. jésuites, un témoignage public de mon attachement et de ma vénération.

Il y a des hommes qui publient qu'ils haïssent et exècrent les jésuites ; pourquoi leurs amis se cacheraient-ils dans l'ombre, et ne publieraient-ils pas aussi qu'ils les aiment et qu'ils les vénèrent ?

Il est bon, dans le temps où nous vivons, qu'on sache qu'il y a des hommes, en dehors des sacristies, qui croient à la religion et qui la pratiquent : ces hommes sent, Dieu merci, plus nombreux qu'on ne le pense.

Les ennemis des jésuites prouvent, par l'acharnement qu'ils mettent à les attaquer, qu'ils les connaissent parfaitement. Il n'est pas question ici, bien entendu, de cette foule qui, poussée par la mode ou par la crainte du ridicule, se crée sans réfléchir des haines ou des affections.

Les catholiques mettront à défendre les jésuites une volonté encore plus inébranlable, car ils les connaissent aussi ; ils savent en effet que, dès l'origine de leur ordre, les enfants du glorieux saint Ignace ont été les plus fervens

défenseurs de la religion.

Rien n'est plus facile que d'injurier et de calomnier. Qu'en se moque des catholiques au lieu de les écouter ; qu'importe ? Les faits n'en continueront pas moins à marcher et à prouver que de notre côté seulement sont les hommes de l'ordre, et que nos adversaires ne peuvent que détruire ; ennemis de tout pouvoir, ils semblent condamnés à ignorer que la société est impossible sans pouvoir, et que le pouvoir est impossible sans tel qu'on.

Le *National* vous déclarait dernièrement s'en rapporter au peuple qui se nourrit de ses doctrines, pour trancher dans le vif, en leur maturité, les questions décisives. Nous ne connaissons pas son peuple, il y a un peuple que nous connaissons, et dont nous faisons partie avec orgueil. Si les écrivains de la feuille démocratique veulent savoir ce que font certains hommes de ce peuple, voici des faits récents :

Le 1er décembre, jour de Saint Eloi, patron des Forgerons, les mécaniciens et les chauffeurs du Cuvier ont fait dire une messe et y ont assisté.

Le 4 décembre, les chefs de pièce et les chargeurs du même bâtiment, pour célébrer la fête de leur patronne sainte Barbe, ont fait comme les mécaniciens et les chauffeurs.

Le *National* peut-il penser que ce peuple désire transformer ses bâtiments en bateaux à soupapes pour noyer les prêtres ?

Il est temps enfin que ceux qui prennent la plume pour écrire dans les journaux, pensent au jeu qu'ils jouent quant ils attaquent la religion, voient bien des années qu'ils sont à l'œuvre, et tout s'écroule autour de nous. Ce ne sont plus des bataillons, de régiments qu'il faut pour maintenir l'ordre dans les grandes villes : il faut des armées entières. Deux choses sont encore debout : qu'on y prenne garde ; l'armée de terre et l'armée de mer.

A bord de nos vaisseaux au milieu des plus grands éléments de désordre si le dernier de ceux qui portent le signe de l'autorité paraît, tous se taisent et obéissent.

On ne peut aujourd'hui, sans être tourné en dérision par les écrivains dont je parle, en appeler à leur générosité pour qu'ils n'arrachent pas au peuple les croyances qui sont sa seule fortune : fort bien, mais n'est-il pas du devoir de ceux qui voient tous les jours le danger s'accroître, de leur crier : Prenez garde à ce que vous faites, si vous parvenez à votre but, si vous parvenez à éteindre tout à fait dans le cœur des populations le sentiment du devoir, c'est à dire le sentiment religieux, malheur à la société !

Agréez, etc.

UN OFFICIER DE MARINE.

ANGLETERRE.

Un procès pour un De Profundis.—Une question fort intéressante vient d'être soulevée en Angleterre, par les catholiques de Sutton-Coldfield, dans le Warwickshire. Le fondateur d'une vaste école publique, qui y fut établie sous le règne d'Henri VIII, avait, en retour des revenus dont il dota l'école, stipulé qu'un *De Profundis* serait tous les jours récité ou chanté par les élèves. Cette coutume fut d'abord négligée, puis entièrement abandonnée, et la cour de chancellerie décida enfin qu'il n'y avait aucun scrupule à concevoir touchant l'invention de cette pratique papiste.

Mais s'il faut en croire les journaux de Londres, les catholiques de la localité s'opposent à ce qu'on néglige plus longtemps l'accomplissement des vœux du fondateur, et ils vont tenter un procès au directeur de la maison pour faire réciter le *De Profundis* aux élèves, tant que l'établissement jouira des revenus légués par son fondateur, qui était évêque d'Exeter.

Cette question aura le retentissement qu'ont en Angleterre toutes les controverses religieuses, et la décision de l'affaire aura d'autant plus d'intérêt et de portée que presque tous les collèges universitaires d'Oxford et de Cambridge se trouvent dans le cas de l'école de Sutton-Coldfield, c'est-à-dire qu'on y tient aucun compte des dernières volontés des fondateurs. On assure que les puseyistes se rangent de l'opinion des catholiques, et qu'ils sont prêts à les appuyer afin d'obtenir le rétablissement des prières pour les morts.

—La société de la réforme, l'une des associations religieuses de l'Angleterre, vient de tenir, à Reading, un grand meeting qui a été signalé par un singulier incident. Un révérend ministre, haranguant l'assemblée, a été interrompu par un prêtre catholique, qui a contesté des assertions. Une controverse s'est alors engagée entre eux. Elle a tourné à la confusion du protestantisme, et les applaudissements de l'assemblée ont donné gain de cause au prêtre catholique.

—Nous apprenons que le premier président du tribunal de l'île de la Dominique a embrassé la religion catholique ; il a été baptisé publiquement.

Un journal irlandais annonce aussi la conversion de Mme. Sheridan, de Corduff, qui a été reçue au sein de l'Eglise, le 12 décembre. A Hereford en Angleterre, Mme. Lamb et ses deux filles ont fait abjuration publique des erreurs du protestantisme. Ces dernières conversions ont causé l'autant plus de sensation, que Mme. Lamb descend d'une des plus respectables et des plus anciennes familles de Hereford.

ÉTATS-UNIS.

—En 1795, époque à laquelle la population de Philadelphie [Etats-Unis] était de 12,000 âmes, on y comptait 500 catholiques, c'est-à-dire un sur 24 habitants. En 1840, la population était de 250,000 âmes, et le nombre des catholiques de plus de 45,000, soit un sur 5 habitant. Pendant les dernières années, la population a doublé, tandis que le nombre des catholiques a plus que triplé. L'accroissement des églises catholiques a suivi la même proportion.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

—On lit dans la correspondance de Kingston du *Morning Courier* :

« D'un autre côté, on dit, et je suis porté à le croire, que MM. Viger et Draper vont accepter des fonctions rétribuées, et les places qui se présentent le plus naturellement sont celles de procureur-général pour l'Est et pour l'Ouest. M. Draper a un siège au conseil législatif, et il ne serait peut-être pas jugé nécessaire qu'il s'en démit et qu'il cherchât à se faire élire membre de l'Assemblée. M. Viger, cependant, serait obligé de se faire réélire. On dit que ce dernier monsieur va s'offrir pour la représentation de Montréal, sur le point de devenir vacante par la retraite de M. Benjamin Holmes. Je ne sais quelles seraient les chances de succès de M. Viger en cet endroit ; mais s'il était élu, cela produirait indubitablement un grand effet. J'imagine que les Canadiens français, quelque soit le parti qu'ils épousent, seront à-peu-près unanimes, et l'élection de Montréal donnerait probablement le ton à tout le pays, et pourrait être considérée comme presque aussi décisive qu'une élection générale.

« Vous serez sans doute bien surpris si je hasarde la conjecture qu'au retour de M. Papineau dans la province le gouverneur est vraisemblablement disposé à se prévaloir de ses services. Ceux qui connaissent les Canadiens français savent qu'ils ont besoin de quelque chef marquant au jugement duquel ils se puissent fier, se contentant pour la plupart de se laisser guider par ses conseils. C'était ce trait particulier de leur caractère qui donnait à M. Lafontaine l'influence dont il jouissait. M. Viger, j'en ai la conviction, serait bien aise d'être soulagé du fardeau que l'acceptation d'une telle place et l'exercice d'une telle influence lui imposent ; fardeau assez pesant pour tout homme, et dont surtout un homme aussi avancé en âge doit se trouver incommodé. Tant que son devoir exigera qu'il le porte, je sais qu'il ne s'y refusera pas ; mais s'il pouvait confier à des mains sûres les services plus actifs d'un chef officiel, il le ferait volontiers ; content de guider par ses conseils et de modérer par son influence. Dans de pareilles conjonctures, il ne paraîtrait pas étrange qu'il désirât l'aide de M. Papineau, et sir Charles Metcalfe est trop exempt de préjugés pour refuser les services de tout homme qui pourrait devenir un instrument de bien pour le pays.

« M. Hipels est de retour à Kingston. Son mobilier doit être vendu le 8 du mois prochain, de sorte qu'il est à présumer qu'il va laisser Kingston immédiatement.

« L'honorable Robert Baldwin a été frappé douloureusement dans la mort de son vénérable et vénéré père. Par cette mort, sa fortune déjà ample se trouve considérablement augmentée. Placé par les circonstances au-dessus des considérations d'avantages pécuniaires, et d'un naturel qui lui donne de l'aversion pour l'activité constante et les agitations de la vie publique, il va probablement se retirer de l'arène politique.

« M. Wakefield et M. R. S. Atcheson sont partis samedi pour Boston où ils doivent s'embarquer sur le *Britannia* pour l'Angleterre. Ce dernier a été nommé délégué pour représenter au gouvernement impérial l'injustice qu'il y aurait à transférer le siège du gouvernement dans le Bas-Canada. Il emporte des adresses de sept des vingt-deux districts du Haut-Canada, portant 16,000 signatures. M. Atcheson n'a pas été nommé commissaire des terres de la couronne. Avant qu'une telle nomination ait lieu, on se propose de faire faire un rapport sur les affaires du département par une commission d'enquête. Les plaintes sont ardens nombreuses, et l'attaque de M. Wakefield paraît avoir excité d'autres à manifester leur mécontentement.

Dans une lettre précédente, le même correspondant, après avoir fait mention de divers bruits qui couraient à Kingston, ajoutait : « Beaucoup de personnes, ici, croient qu'il n'y a point d'inimitié politique entre M. Lafontaine et Viger, mais que ce dernier, au contraire est considérablement influencé par les conseils du premier. S'il en était réellement ainsi, la chose ferait infiniment d'honneur à l'un et à l'autre, en montrant qu'ils sont prêts à noyer des différends personnels ou sur des points mineurs dans un grand et commun désir d'avancer le bien général du pays. Ce serait vraiment un exemple que la partie anglo-canadienne de la population pourrait imiter avec bonheur et avantage. »

Canadien.

—On dit que MM. Power et Bruneau sont nommés présidents des sessions de quartier du district de Québec, juges de circuit, commissaires des banqueroutes et des petites causes. La nouvelle loi de judicature pourvoit à la nomination de trois personnes pour remplir conjointement ces fonctions. On annonce que la troisième personne sera M. Morin, à qui cette charge a été, dit-on, proposée. Nous croyons que le salaire est de £500. *Idem.*

Les Allégués :— La jeunesse du pays qui n'avait pas regardé au prix de son sang pour voler à la frontière, en 1813, et que le gouvernement du temps combla d'éloges et de promesses, qui n'ont jamais encore eu grands résultats pour une grande portion de la milice canadienne, est à la veille d'obtenir enfin justice grâce à l'entremise de Phœnix Viger, dont l'arrivée au pouvoir a été marquée chaque jour par quelque acte éclatant de justice pour le pays. Avant peu l'on verra encore les peines et les soins qu'il s'est donnés en faveur des miliciens du Bas-Canada, et le succès qu'il a obtenu. Pour aujourd'hui nous nous contenterons de cette remarque en attendant que les faits viennent proclamer tout haut comment le vénérable président du conseil exécutif a usé du pouvoir et de son influence auprès du gouvernement en faveur de son pays. Le temps seul donnera pleine et entière raison avdi-

que homme que certaines gens ont mis beaucoup trop d'ardeur à signaler à l'animadversion publique.

Aurore.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Un incendie a consumé dernièrement à Woodstock six bâtiments dont trois étaient des granges. Il a commencé dans un bâtiment neuf appartenant à M. James McCann, marchand, et a mis tout le village dans un danger imminent de destruction, le vent soufflant avec force dans le temps.

—Un journal d'Halifax dit qu'on a reçu par le dernier paquebot la nouvelle que le gouvernement d'Angleterre a prolongé de dix ans son contrat avec la compagnie des paquebots à vapeur de la maille royale.

Le rapport annuel montre que le nombre de passagers de Liverpool à Boston par ces paquebots s'est monté à près 1,100, et celui des passagers de Boston à Liverpool a dépassé 700 ; ce qui à \$175 et \$125 fait la somme de \$228,000 ; les recettes passagers d'Halifax et le fret doivent s'être élevées à encore \$100,000 ; et lorsqu'à ces deux sommes on aura ajouté celle de £75,000 que la compagnie reçoit du gouvernement anglais pour le service des mailles, il semble qu'il devrait y avoir une assez jolie balance en faveur des propriétaires à la fin de l'année.

ISLE DU PRINCE-ÉDOUARD.

—Nous avons dit qu'un jury spéciale ayant rendu un verdict de culpabilité contre M. Dunean McLean, membre de l'Assemblée de cette île, poursuivi devant la cour suprême, à l'instance du lieutenant-gouverneur, pour diffamation, le prononcé de la sentence avait été remis à la session de janvier en conséquence de quelques objections à la légalité du verdict soulevées par le défendeur. Le 13 janvier, après que ces objections eurent été écartées par la cour, le procureur-général se leva et dit qu'il avait ordre de Son Excellence le lieutenant-gouverneur de déclarer que la procédure contre M. McLean n'avait point été motivée par des considérations particulières ni par un désir de vengeance ; qu'elle avait pour unique but de montrer qu'il y a une ligne de démarcation entre une discussion libre et franche des mesures du gouvernement et un abus licencieux et funeste de ce privilège inaliénable du citoyen ; que Son Excellence désirait que les discussions politiques fussent en tout temps aussi libres que le permettrait l'interprétation la plus libérale, mais toujours correcte, de la constitution libre de la colonie ; et que le défendeur ayant été convaincu, et la convenance et la légalité de la poursuite établies, Son Excellence était pleinement satisfaite, et désirait que l'affaire en restât là et qu'il ne fût point prononcé de sentence. L'honorable procureur-général déclara, en terminant, que ni alors ni à aucune époque à venir il ne requerrait la cour d'en prononcer dans cette affaire. Après qu'il fut convenu que cette déclaration serait enregistrée et que M. McLean et ses cautions seraient entièrement déchargés, M. McLean dit qu'il avait été loin de prévoir cette issue du procès, qu'il en était satisfait cependant, et qu'il ne pouvait refuser de reconnaître l'obligation qu'il avait à son Excellence pour cette conclusion de l'affaire.

Les élections pour remplir les sièges devenus vacants dans l'Assemblée par suite de sa décision étaient commencées. M. Francis Longworth a été réélu sans opposition à Charlotte-Town. Au second district électoral de Queen's Contry, le premier jour [19 janvier], l'honorable J. S. MacDonald obtint 89 voix, et E. John LeLacheur, son concurrent, 38.

FRANCE.

—Casimir Delavigne est mort à Lyon (France) dans la nuit du 10 au 11 de ce mois, à l'hôtel de Provence, dans les bras de sa femme. Son fils, qui n'est encore que dans sa dixième année, assistait aussi aux derniers moments de son illustre père. Delavigne se rendait à Montpellier, où les médecins espéraient que sa santé se rétablirait. Il voyageait à petites journées. Arrivé le 9 à Lyon, il fut obligé de s'y arrêter. Le surlendemain, il n'existait plus.

M. Casimir Delavigne est né au Havre en 1794.

A dix-sept ans, il se fit connaître par des poésies déjà remarquables. Il n'était pas dans sa vingtième année, qu'il avait publié avec succès un *Dithyrambe* sur la naissance du Roi de Rome, un autre sur la mort de Jacques Delille, un épisode épique sur Charles XII à la Nerva, un Poème sur la découverte de la vaccine, une épître sur les inconvenients attachés à culture des lettres.

C'est M. le comte de Saint-François, qui a administré M. Casimir-Delavigne à son lit de mort.

Le corps de M. Delavigne, renfermé dans une bière, a été placé sur le devant d'une voiture royale que S. M. avait mise à la disposition de M. C. Delavigne lorsque le poète mourant est parti de Paris ; l'intérieur est occupé par Mme. C. Delavigne, un de ses enfans et une vieille gouvernante.

—On nous écrit de l'île Bourbon, 1er septembre 1843 :

« Des lettres de Maurice annoncent que les Anglais ont pris possession de Diego-Suarez, port magnifique de Madagascar. Ce port, formé par la nature, et un des plus beaux du monde, est situé dans un pays très fertile et en même temps fort sain. C'est le seul point qui puisse offrir un abri sûr, à nos flottes et remplacer Maurice. On ne comprend donc pas ici que le gouvernement français, malgré tous les avis, ne s'en soit pas mis en possession, ce qui était très facile, ce port étant situé dans un pays appartenant aux Séclaves, nos alliés. Les Séclaves en avaient été chassés à la vérité par les Dros, mais ils avaient le droit pour eux, et il fallait si peu de forces pour faire valoir ce droit, qu'une poignée de Séclaves a suffi pour reprendre le territoire et enfermer les Dros dans deux petits forts. Au lieu de prendre possession d'un point si important et offrant tant d'avantage, le gouvernemen-

s'amuse à faire des tentatives sur Magatte-Nos-Bé, petite île ne présentant aucune ressource, et pas plus saine que Sainte-Marie. Les personnes qui connaissent bien cette affaire ne peuvent s'expliquer la conduite du gouvernement français que par un excès de complaisance pour les Anglais. Et ce n'est pas seulement en cela que nous sommes complaisants, mais encore sur beaucoup d'autres points. Ainsi, l'on ne permet pas les engagements de Madagascar pour Bourbon, tandis que les Anglais engagent, et pour ainsi dire enlève journellement des milliers de Malgaches."

ESPAGNE.

— Dans une courte appréciation des derniers évènements d'Espagne nous avons dit que la rupture ouverte d'un compromis entre les deux partis modérés et progressistes nous paraissait une chose presque désirable ; nous ne rétractons point cette opinion. Celui qui a sérieusement étudié l'état des esprits en Espagne, y découvre un ardent empressement à sortir du faux et du provisoire où l'on a été mis par les révolutions et contre-révolutions incomplètes des dernières années. Notre correspondant de Madrid, dans les lettres que nous avons publiées il y a peu de temps, nous peignait le mouvement réorganisateur qui s'opère dans les masses de la monarchie espagnole ; il fixait les points principaux d'un programme politique autour duquel, sous le nom de parti monarchique-religieux, se groupe et s'organise la multitude des hommes restés dévoués aux intérêts de la religion et du trône : ce parti devient aujourd'hui une puissance formidable.

On a pu lire dans notre feuille cette assertion, que certaines préventions ont critiquée, mais que la masse des esprits réfléchis a admise : "Le parti carliste en Espagne ne semble presque plus rien ; en se modifiant d'une certaine manière, il serait tout."

Qu'on mette cette assertion en présence des évènements qui se préparent aujourd'hui en Espagne, et on comprendra jusqu'à quel point elle se trouvait juste.

Les modérés sont au pouvoir ; ils s'y attachent par tous les moyens ; l'armée est réorganisée entre les mains de Narvaez ; le baron de Meer reprend son poste à Barcelone, où, en dépit des crailleries du *National* français, son nom est honoré par tous les gens de bien et respecté par ses ennemis même ; M. Martinez de la Rosa, dans de nobles discours, développe devant le congrès un programme de vrai libéralisme et démasque l'impuissance présomption des progressistes ; enfin, et ceci est le symptôme le plus remarquable de la crise qui se prépare, les hommes du parti monarchique-religieux, les masses populaires s'émouvent en leur faveur et leur promettant un concours qui changerait en un clin-d'œil la fortune de l'Espagne.

Mais ce concours ne peut être accordé qu'à de certaines conditions. Nous ne parlons pas, en ce moment, du mariage du prince des Asturies, fils aîné de don Carlos, avec la jeune reine ; cette question est hors de propos : elle se représentera avec de nouveaux avantages pour les carlistes, le jour où la forme définitive de la monarchie sera fixée par une victoire populaire. Il s'agit des intérêts permanents et essentiels de la société, que les hommes monarchiques-religieux veulent mettre à couvert et en faveur desquels ils feront stipuler des garanties solides. Que la religion, premier objet des sollicitudes du vrai parti monarchique, reçoive un gage de la part des hommes du pouvoir, et une force populaire immense, renuée au nom seul de foi et d'Église se met à leur disposition. La reine, aidée de ses nouveaux conseillers, semble entrer dans cette nouvelle politique. Un décret émané d'elle prescrit de pourvoir aux besoins des religieuses restées dans les cloîtres avec les premiers deniers de l'état. Plaise à Dieu qu'une expérience de réconciliation sincère, entre la nouvelle monarchie et l'Église, soit enfin tentée ! Nous avons la confiance qu'il en sortirait la fin de la révolution et celle des maux de l'Espagne.

THERÈSE.

On parlait un soir chez mon vieil ami B. de la difficulté de trouver des intrigues nouvelles au milieu de tant de productions romanesques dont fourmille la littérature de chaque nation. Quelle trame, quelle combinaison, quel ressort dramatique qui n'ait été non seulement découvert, mais reproduit des milliers de fois depuis bien des siècles. On a varié les détails, mais le fond ne peut que rester le même ; après tout, la nature n'offre point à l'art des ressources incouitables. Les passions de l'homme, ses liens de famille, ses diverses conditions dans la société peuvent se compter, toute l'imagination du poète n'en pourra tirer qu'un certain nombre d'effets.

— Heureusement dit M. B., que ce fond bien connu suffit à l'habile artiste. Par cela même que les passions sont éternelles, leur fidèle peinture intéresse éternellement. Un cri sorti du cœur a toujours ses droits sur le mien. L'histoire de l'enfant prodigue, sous d'autres habits, me fera pleurer après deux mille ans ; mais, avant tout, pleurez vous-même comme a dit Horace en latin. Je ne vois donc pas qu'il faille se désespérer. L'art est épuisé, dit-on ? Il l'était sans doute avant le déluge, et qui sait depuis combien de fois ?

La conversation tomba naturellement sur la difficulté de rejuvenir les sujets, à quoi M. B. répondit encore qu'il ne fallait que du talent, c'est-à-dire reprendre au vif la nature affaiblie et défigurée par la médiocrité vulgaire.

— Par exemple, dit-il, quoi de plus commun et de plus plat qu'un sujet qui a fourni durant cinquante ans des milliers de romans et d'opéras-comiqués, de pastorales et de ballets ! Quels personnages plus entraînés dans nos répertoires que ce vieux seigneur de village brusque et bienfaisant que ce méchant Bailly à grande perruque, hypocrite, fripon, bas avec son maître, im-

pitoyable avec les paysans. Ajoutez le fils du seigneur, étourdi, débauché, dont le Bailly sert les désordres à l'insu du père ; et un vieux paysan, pieux et honnête, dont on veut corrompre la fille, modèle d'innocence et de beauté. Ne voilà-t-il pas une intrigue villageoise stéréotypée pour ainsi dire sur nos planches de théâtre, et dans nos vieux livres, comme les personnages immovibles de l'antique comédie italienne : Cassandre, Pierrot et Arlequin ? Eh bien, je connais sur ces données une histoire très-véritable, et le souvenir me tire des larmes, et je suis sûr qu'un habile homme qui en eût été frappé comme moi, aurait trouvé moyen de communiquer son attendrissement.

On peut bien penser que chacun de nous se récria pour que M. B. racontât son histoire.

— Pas si sot ! reprit-il en riant, je prouverais trop mal ce que j'avais.

Mais on le pressa tant qu'il s'exécuta de bonne grâce, ne fût-ce que pour abroger le débat, au risque, ajoutait-il, de nous faire le plus plat conte du monde.

— Je ne vous dirai point le lieu de la scène, car j'ai tout lieu de croire que la famille dont il s'agit n'est pas éteinte. Quelqu'un de vous connaît-il une personne du nom de Barbezieux ? Non... A merveille. Eh bien, M. de Barbezieux était, avant la révolution, un vieux gentilhomme qui s'était retiré dans ses terres après de longs services dans la marine. Il n'avait qu'un fils qu'on expédia de bonne heure à Paris pour y terminer son éducation et suivre l'une des carrières ouvertes à la jeune noblesse. Il débuta dans le monde sous le nom de Victor de Barbezieux, et promettait, il faut le dire, de soutenir dignement l'honneur de sa maison. Son père, dont il était l'unique espoir, n'aurait rien négligé pour faire de lui un brave gentilhomme.

Le vieux M. de Barbezieux avait conservé de ses habitudes d'homme de mer un ton brusque et sévère. Au fond, c'était le meilleur homme du monde, intraitable - eule uent sur le chapitre de sa noblesse, plein d'honneur et n'ayant jamais caché à son fils qu'il aimerait mieux lui casser la tête que de lui voir commettre un action indigne de lui. Il faut dire qu'il se débarrassait de ses fatigues, dans sa retraite, par une entière oisiveté. Hors de chez lui depuis longtemps, il n'était plus capable de gouverner ses terres ; il ne faisait que chasser. Par la même raison, sa femme, Mme. de Barbezieux, qui n'avait jamais quitté son château, s'était rendue fort habile dans l'administration de ses biens, et cela fut heureux pour le vieux gentilhomme, qui s'en reposait sur elle. Mais Mme. de Barbezieux mourut, et voilà ce qui rendit toute son importance à M. le Bailly, tigre domestique, peu aimé dans le pays, mais peu connu jusqu'alors, et à qui Mme. de Barbezieux avait pris soin de rogner ses griffes.

Cet homme usurpa bientôt tout l'ascendant que lui pouvait donner son activité sur l'insouciance, la paresse et la haine des affaires d'un maître pareil au sien. Le Bailly fut le maître, gouverna la maison, traita avec les fermiers, et l'on vit en peu de temps que les plaintes non seulement devenaient inutiles, mais achèveraient l'entière ruine des plaignants. Tout le pays trembla.

Ce Bailly, je le vois encore, était un homme doux, mielleux, d'un visage plein et fleuri, prêchant la paix, le bonheur des hommes, le progrès des lumières ; sacri de philosophie, et corrompu jusqu'à la moëlle des os. On fut longtemps à le connaître. Il parlait et agissait si posément qu'il était difficile de n'être point dupé. C'était un homme à répliquer avec douceur à un malheureux fermier qui exposait ses pertes : — *Mon ami, je ferai saisir,* — et qui faisait saisir en effet. S'il eût dit : Je vous ferai pendre, on eût été pendu.

Cette tyrannie était d'autant plus dangereuse qu'elle terrifiait les malheureux, étouffait leurs cris, et trompait le maître sur la tranquillité de ses relations avec ses paysans. — Ce Bailly est un homme introuvable, disait M. de Barbezieux. Jamais nos affaires n'ont mieux marché. — Et son opinion là-dessus était si connue, que personne n'eût entrepris de la lui ôter. — C'est un si brave homme que ce Bailly ! disait-il dans ses chasses aux paysans troublés.

Or, parmi les honnêtes gens du village, il y avait surtout un fermier de Monseigneur qui exerçait sur le Bailly lui-même l'influence d'une antique et solide vertu. Cet homme, qu'on appelait Etienne, était ce qu'on peut appeler, même pour ceux qui ont connu les anciennes mœurs des campagnes, la crème des braves gens. Les Etienne étaient de père en fils fermiers du château, et les services accumulés de cette race semblaient retenir en celui-ci. Il savait tout juste assez lire pour suivre les officiers du dimanche ; mais tout ce que la piété la plus saine, le sens le plus droit peuvent donner de notions justes et de sentimens élevés, était dans ce cœur et dans cet esprit. Demeuré veuf d'assez bonne heure avec une fille unique, il l'éleva d'une manière digne de lui, et Thérèse fut parmi les jeunes filles ce qu'il était parmi les hommes.

Etienne, au nouveau train des choses, se mit en mesure d'être plus que jamais sans reproche dans ses affaires de fermage, moyennant quoi il marchait tête levée. Mais il ne tarda point à se compromettre en prenant ouvertement la défense de ses malheureux voisins, successivement opprimés. Le Bailly reconnut que cet adversaire méritait considération, et se donna la peine de réfléchir aux moyens de le perdre sans ressource. Sa haine et sa rage avaient redoublé en raison de l'obstacle.

En huit jours tous les bestiaux d'Etienne moururent d'une soi-disant épidémie ; mais un vieux berger fort habile laissa échapper qu'on les avait eus

pois onés. Cela ne put être prouvé, par la raison qu'on n'osa point seulement le soutenir.

Le dimanche suivant, au sortir de la messe, le *Timbournieux* battit un ban et lut un papier annonçant comme quoi tels et tels des plus aisés du pays se cotisaient pour avancer au dit Etienne, soit en argent, soit en nature, le bétail qui lui serait nécessaire pour continuer ses travaux.

Thérèse, qui se trouvait là en habits de fête et qui s'était approchée avec d'autres filles sans savoir de quoi il était question, se mit à pleurer à la publication de cette œuvre généreuse; tous les signataires de la cotisation se jetèrent alors dans les bras d'Etienne, qui pleurait aussi à ce témoignage de l'estime et du dévouement des gens de son pays. Ce fut une scène admirable, dont la nouvelle parvint le soir à M. de Barbezieux lui-même, qui, rencontrant Etienne le même jour, le félicita et lui dit: — Je suis charmé de ce qu'on a fait pour toi, puisque c'est un bel éloge pour les uns et pour les autres. Mais le Bailly t'aurait tenu compte de ta perte; il n'est pas bien grec, tu sais bien.

Les choses en étaient là, quand M. le chevalier Victor de Barbezieux arriva un beau jour au château. Il venait adoucir par sa présence la perte de sa mère, ayant prudemment laissé passer le temps du deuil, afin de s'épargner le premier poids de l'affliction. Il avait tendrement aimé sa mère, mais l'éloignement, la dissipation lui allégèrent cette mort; il ne voulait point s'en troubler outre mesure par la vue du château en deuil, d'un pays désert, castré d'un père affligé. Le séjour de Paris, les paisirs et les compagnies du temps avaient changé ce jeune homme. Il avait donné dans la philosophie à la mode, en tant qu'elle s'accordait avec ses inclinations au désordre; il affectait les manières ridicules des petits-maîtres, il ne marchait qu'en se dandinant et ne parlait qu'avec des bagaiements affrés qui prêtaient à rire; en outre, infecté de *Panglomanie*, qui était la mode régnante, il s'habillait comme le beau *Lindre* dans les parades de boulevard.

M. de Barbezieux haussa les épaules à la vue de ce personnage qu'on lui rendait pour son fils, et dès les premiers jours ils eurent un débat très vif sur les préjugés de naissance, pures chimères, disait le chevalier, en ajoutant qu'il en était de même des antiques superstitions; que la philosophie avait changé tout cela, et que tous les hommes étaient égaux; à quoi le père lui répliqua qu'il prouvait bien le contraire, et qu'il était heureux qu'il en fût ainsi. Bref, il se moqua de lui, lui tourna le dos, et se mit en mesure de le retenir au château, comptant bien lui redresser le jugement.

Cependant les paysans, poussés par le Bailly, qui fit à cette occasion le bon serviteur, se mirent en devoir de célébrer par des réjouissances l'arrivée de M. le chevalier. On dressa des tables dans l'avenue du château, on y forma des danses auxquelles M. le chevalier voulut assister. Le Bailly, qui avait pénétré d'un coup d'œil à quel homme il avait affaire, qui voyait dans le chevalier un futur maître, et pour le présent un appui probable, une espèce d'associé, ne le quittait point d'un pas, s'étant tant à lui plaire et ne négligeant rien pour préempter la parfaite alliance. Or, ce soir même, l'attitude du chevalier lui ouvrit une voie qu'il cherchait, mais il n'en fit pas semblant. Le chevalier lui-même ne le prit par le bras un moment après.

— Dites-moi donc, mon ami, qu'est-ce que cette belle enfant qu'on voit là-bas...

Le Bailly sourit d'un air goguenard.

— M. le chevalier veut parler de la fille de son fermier Etienne...

— Elle est remplie de modestie, la fille de mon fermier Etienne...

Le Bailly fit entendre un ricanelement, et ils continuèrent de s'entretenir en se promenant sous les arbres.

La fête finit, et chacun rentra dans son logis aux sons mourants du haut-bois.

Ce qui redoubla les alarmes du lieu et donna bientôt mauvaise opinion du jeune Seigneur, ce fut cette parfaite intelligence qu'il fit paraître avec le Bailly. Ils ne se quittaient plus. L'on jugera qu'ils étaient faits l'un pour l'autre. Etienne, plus sensé et plein d'indulgence, devina mieux les causes de cette liaison.

Un jour qu'il en causait sur le seuil d'un voisin qui revenait des champs :

— A cet âge là on est dupe de qui nous flatte. Il faut bien jouer quelques tours au vieux père. Mais la source est bonne, le jeune homme mûrira, et ce qui lui servent aujourd'hui seront reconnus pour ce qu'ils valent.

En approchant de chez lui, comme le jour tombait, Etienne aperçut le Bailly sortant de sa maison, dont la porte se fermait brusquement. Le Bailly ne le vit point et disparut derrière la haie d'un sentier.

— Que veut-il ? dit Etienne en entrant.

Thérèse, tremblante, s'excusa sur ce que la seule vue de ce homme la mettait en colère. S'étant remise, elle rapporta comme elle put je ne sais quelles menaces qu'il était venu lui adresser.

— Allons ! mon enfant, du courage ! il y a un Dieu là haut pour les braves gens qui ne l'oublient point. Le Bailly compte sans l'hôte, c'est le cas de le dire. Essime tes yeux et soupçons tranquillement.

Thérèse passait pour la fille la plus vertueuse du pays. A dater du jour dont nous parlions, on la vit redoubler de piété : soir et matin on la trouvait dans l'église ; elle faisait le curé d'apporter sa vieille gouvernante, et sa s'affected de précautions. Mais, chose étonnante ! ce changement de conduite ne produisit point le bon effet qu'on aurait pu croire ; il coïncida justement avec les premières atteintes qu'eut à souffrir la réputation sans tache de la jeune fille. On ne voulut voir dans ses visites fréquentes à la cure que les symptômes d'un esprit troublé. Dieu sait aussi ce que l'on pensa de son assiduité à l'église. Les bonnes femmes hochaient la tête en la voyant passer.

— On ne sait plus à qui se fier, criait un jour à sa voisine la Simonne, allié des Etienne.

— On ne sait jamais non plus, dit l'autre, à qui se fier en faits de rapports. Le monde est bien méchant pour les pauvres filles.

— Ah ! que je voudrais que Thérèse fût sans reproche. Je ne dis que ce qu'on dit ; d'après ça, si les Beurré ont vu quelqu'un rôder à l'entour de chez Etienne, et toujours le même, il est bien étonnant qu'une fille d'honneur ne dise pas la chose à son père.

— Mon Dieu ! faut tout savoir. Son père, il est bien assez tourmenté, ce pauvre cher homme, qu'il se dévore de chagrin à lui tout seul ; le dit-il aussi à sa fille, ce qu'il a sur l'estomac.

Il n'était que trop vrai ; le brave Etienne, soumis à des vexations successives, voyant sa ruine imminente, ses charges redoublées, l'impossibilité de les soutenir par son travail, était tombé dans une affliction profonde, qu'il cachait surtout à sa fille. Comment lui dire, après avoir élevé cette chère enfant dans l'aisance, qu'elle touchait à la dernière détresse ; que sa dot amassée avec peine, était dissipée, qu'il fallait renoncer à s'établir ? Comment lui laisser voir qu'elle en serait bientôt réduite à travailler en journée, à ramasser de l'herbe, ou à mendier le long des chemins. Thérèse était pourtant la seule à ignorer ces extrémités.

Quand, le soir, Etienne revenant des champs, le front penché, le regard sombre, traversait le village, plié sous un faix, ne fuyant personne et la conscience nette, Dieu merci ! ses parents, ses amis, l'arrêtaient au passage, s'informant de sa situation, l'invitant à boire et ne sachant, dans leur bonhomie grossière, quelles consolations lui offrir.

— Que voulez-vous, disait Etienne posant son fardeau et relevant la tête, c'est un moment d'épreuve ; mais, on le dit, le diable n'est pas toujours à la porte d'un pauvre ; il est bien fin, mais il y a plus fin que lui. J'ai bonne confiance. Ce qui me fait le plus de peine, c'est que ma pauvre fille a plus de peine encore que moi. Elle change, elle est triste que ça me fend le cœur, et pourtant elle ne sait rien, pour ça non, elle ne sait rien. Je compte assez sur les bonnes gens pour être sûr qu'on ne lui a rien bavardé sur des affaires malheureuses. Qu'est-ce qu'elle a donc ? Je n'en sais rien. Si je la voyais rire, au moins, c'en serait pour nous deux ; mais je n'en peux rien tirer, et je ne sais toujours pas ce qu'elle peut penser pour se détruire comme ça.

— Je vas te le dire, moi, ce qu'elle a... dit tout à coup Simon.

— Veux-tu te taire ! s'écria la Simonne. Ah ! ben ! de quoi te mêles-tu ?

— Si tu le sais, Simon...

— Rien, rien, répliqua la femme en poussant l'homme chez lui par les épaules, tu me ferais bien plaisir de t'aller coucher si tu as bu ; laisse les femmes jaser. Voilà qui serait beau. Réponds à qui te parle, Jean-que-noùille aille-bavette, pie borgne...

L'on entendit confusément du dehors la suite de cette brillante nomenclature de la Simonne, qui se s'arrêtaient pas en si beau chemin.

Etienne, troublé, promena ses yeux autour de lui comme pour demander à chacun ce qu'on avait à lui apprendre.

— Vous savez comme il est, dit un voisin, il fourre son nez partout pour ensuite accoucher d'une bêtise. Est-ce qu'il faut savoir ce que pense une jeune fille ?

Là dessus, chacun s'en allant souper, on se serra la main, Etienne rechargea son faix et continua son chemin ; mais cette parole échappée à Simon avait porté coup. Le père de Thérèse avait cru voir un air de gêne et d'intelligence sur tous les visages, en dépit de ce qu'on avait fait pour écarter ses soupçons. Que pouvait-on savoir sur Thérèse qu'il ne sût pas lui-même ? Il se perdit en des suppositions qui lui firent monter la sueur au visage, et qu'il reponssa bientôt en maudissant l'entretien qui lui faisait outrager l'éclatante vertu de son enfant. Ne connaissait-il pas Simon pour un bavard, pour un donneur d'avis indiscrets ? Ne voulait-il point d'ailleurs attribuer le chagrin de Thérèse à quelque raison frivole et ridicule ?

Ces cruelles imaginations menèrent Etienne jusqu'à sa porte. Ordinairement, il refoulait son chagrin avant d'entrer, faisait provision de courage pour ne montrer à Thérèse qu'un visage gai. Cette fois la contenance du père et de la fille parurent d'une triste conformité. Etienne se jeta sur un escabeau dans un silence froche ; mais ne pouvant se tenir plus longtemps dans cette réserve cruelle, il se leva brusquement, et fixant sur Thérèse un regard où la sévérité le cédait encore à la tendresse.

— Eh ! bien, mon enfant, qu'est-ce qui t'afflige ?

— Rien, mon père... Je ne sais pourquoi...

— Tes yeux sont encore mouillés... Thérèse parle-moi franchement. Tu sais que ton père est bon. Ton chagrin est le plus grand des maux. Je veux que tu m'ouvres ton cœur.

— Que vous dirais-je ?... Je suis triste... c'est vrai... quelquefois... dire pourquoi...

Thérèse se mit à fondre en larmes. Etienne, le cœur nué, s'écria d'une voix tremblante :

— Tu n'as rien à te reprocher ?

Les larmes se hérèrent tout à coup, pour ainsi dire, dans les yeux de Thérèse ; elle redressa la tête en écartant ses cheveux de la main ; et regardant le vieil Etienne avec fierté :

Dieu merci ! non, mon père !

Etienne lui ouvrit ses bras en pleurant à son tour.

— Bien, bien, mon enfant, je te crois. Tout va bien. Pardonne-moi d'a-

voir pu le faire cette question. Il semblerait vraiment que je ne connais plus ma Thérèse.

Ils demeurèrent quelque temps embrassés et bien soulagés tous deux par ce moment d'épanchement.

—Allons, s'écria brusquement Etienne, chassons tout cela : de quoi nous va-t-on tourmenter ? Nous vivons, nous nous portons bien. Le temps est beau. Le bon Dieu veille à nos affaires, tout ira le mieux du monde.

Il essuya ses larmes et se mit à table d'un air satisfait, Thérèse ne pouvait comprendre alors tout ce qu'il y avait de tendresse et d'abnégation dans cet effort. Elle ne devinait que confusément les malheurs de sa maison, et ne s'attendait point à la dernière catastrophe qui s'approchait.

A deux jours de là, Etienne, au lieu d'aller au travail à l'heure accoutumée, sortit tard de son lit, se plaignit d'être malade, tourna, vira, dans une agitation qu'il avait peine à dissimuler. Il invita sa fille à se distraire, à s'en aller passer la journée chez leurs parents de la paroisse voisine ; elle finit par y consentir, puis tout-à-coup il sortit de la maison en courant comme un fou.

Thérèse ne se méprit guère sur cet état où pour la première fois elle voyait son père, et n'en fut que plus décidée à ne point sortir. Etienne était à peine dehors depuis une heure qu'une femme entra, la tête couverte d'un capuchon et poussant des gémissements. C'était la Simonne qui se jeta d'abord au cou de Thérèse.

—Ah ! ma pauvre fille, que je te plains ! Heureusement que tu as de bons parents qui ne t'abandonneront pas. Ton père est connu, grâce à Dieu ; on l'aidera, on fera des sacrifices. Un si honnête homme ! tout le pays est dans la peine.

—Quoi donc ? disait Thérèse tremblante, à travers ce flux de lamentations.

—Tout est perdu. Tu ne le sais donc pas, il faut bien te le dire. Du courage mon enfant ! Vous êtes ruinés, sans ressource, sans miséricorde, ton père avait des délaïs, il n'a pas pu payer... et de si mauvaises terres, et son bail doublé, et ses amendes, et toutes sortes de friponneries que lui a faites ce... Chut ! j'ai toujours peur... Il s'est endetté, il a vendu sa maison, il n'a plus rien, et l'on va venir tout saisir ici...

Elle en aurait dit davantage ; mais elle jeta les hauts cris en voyant Thérèse reculer en chancelant et tomber raide au pied du lit. En même temps deux bras de fer soulevèrent la Simonne comme une plume et la jetèrent au delà de la porte.

—Misérable femme !... s'écria Etienne, qui demeura muet de fureur et de désespoir.

Il prit sa fille dans ses bras et l'appuya sur un banc. Un peu d'eau fraîche la fit révenir. Elle répara son désordre d'un air résolu et se leva.

—Soit, nous sommes ruinés, chassés, réduits à l'aumône....

—Hé non ! c'est une folle, qui ne sait ce qu'elle dit. Je t'expliquerai....

La voix d'Etienne faiblit, étouffée par les pleurs.

A continuer.

VARIÉTÉS.

L'OURS PÊCHEUR.—Au Kamtschatka, tout vit de poissons, les hommes, les chiens, les ours. L'ours y a deux manières de pêcher, selon qu'il prend de petits ou de grands poissons. Il poursuit les grands dans l'eau et les saisit avec les dents. Cette méthode étant trop fatigante pour s'emparer des petits, il a recours à la ruse : il se couche dans l'eau, près du rivage, en dressant son poil ; les petits poissons prennent sa fourrure pour de l'herbe et vont se nicher sur le large dos de l'animal. Il les laisse faire jusqu'à ce qu'il se sente assez chargé. Il se lève alors doucement, et se traîne à terre où il secoue le fretin et le dévore.

UN CALCUL.—D'après un rapport publié sur la dernière session, le parlement anglais a siégé, depuis le 2 février jusqu'au 17 août de cette année, pendant 119 jours ou 986 demi-heures dont 105 demi-heures de séance après minuit, ce qui donne terme moyen, 8 heures 17 minutes par séance.

UNE RÉPUTATION.—Georges Selwyn avança un jour dans une société que jamais une femme n'avait écrit une lettre sans y ajouter un *postscriptum*. Ma prochaine résultera de ce que vous venez de dire, lui répondit lady G. Selwyn en regardant peu de temps après une lettre. A la suite de sa signature la dame avait mis : *P. S.* Qui a maintenant raison vous ou moi ?

ABOMINATION DE LA CHINE.—Souvent ce titre, le *Globe* de Londres publie l'appréciation suivante de Chusan : « Les rues sont étroites et sales, l'air est empesté par les émanations de toutes sortes d'immondices ; de plus, des légumes pourris et du poisson avarié, qui forment l'aliment des Chinois, contribuent aussi à vicier l'air. Les temples seuls sont de beaux édifices où l'on garde des dieux gigantesques. La reine du ciel est le plus brillant objet des hommages : avec sa belle robe de soie et ses riches broderies, elle semble sortir de la mer ; son pied droit repose sur la tête d'un énorme poisson ; elle porte aussi un enfant sur le bras gauche. »

NÉCROLOGIE.

—Décédé le 10 du courant, à 8 heures du matin, au presbytère de St. Aimé, M. Jean Esdras Lamotte, curé du lieu. Il a succombé après huit jours de souffrances les plus cruelles, causées par un rhumatisme inflammatoire. Il n'était âgé que de 27 ans et demi. Ce fut à pareil quantième, le 10 de février de l'année dernière, qu'il fut nommé à la cure que sa mort prématurée vient de plonger dans le deuil le plus profond.

A LOUER.

UNE MAISON de pierre à trois étages faisant l'encoignure des rues Ste. Marie et Salaberry, avec jardin et dépendances, faubourg Québec.

AUSSÍ

UNE AUTRE MAISON en bois à deux étages faisant l'encoignure des rues St. Denis et Sherbrooke, Coteau-Barron, avec jardin et dépendances. Pour ces deux maisons s'adresser à l'ÉVÊQUE.

M. FRANÇOIS OUELLET, ci-devant chargé de collecter les arrérages pour rentes de bancs à la Cathédrale de cette ville, n'est plus maintenant autorisé à le faire. Il faudra désormais s'adresser à l'ÉVÊQUE.

AVIS PUBLIC.

ISIDORE GAUTHIER, âgé d'environ dix-sept ans, est parti de chez ses parents, à Deschambault, en l'année 1841. Depuis cette époque ils n'en ont eu aucune nouvelle. Aucune personne qui pourrait donner des renseignements sur son compte, rendrait service en adressant une lettre à

NICOLAS GAUTHIER,
Deschambault, district de Québec.

Québec, 29 janvier 1844.

Les papiers publiés dans le Bas-Canada, dans l'une et l'autre, voudraient-ils publier l'avertissement ci-dessus pendant quelque temps ?

A VENDRE.

Au Bureau des *Mélanges*, et chez MM. les libraires de la ville, le CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE ET CIVIL pour l'année Bissextile 1844.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE RELIEUR.

LES SOUSSIGNÉS informant très-respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir UNE BOUQUE DE RELIEUR, dans la rue Ste. Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. STARRKE et Cie. et de LOUIS PERRAULT. Les ouvrages de toutes espèces appartenant à leur branche seront exécutés avec célérité et dans les derniers goûts aux prix les plus réduits.

CHAPELEAU et LAMOTHE.

Montréal, 10 novembre 1843.

EN VENTE À CE BUREAU, PETIT MANUEL

DE
L'ARCHEVÊQUE FERDINAND
Du Très-Saint et Immaculé

CŒUR DE MARIE,

Etablie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTREAL.

PETIT ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE, D'HISTOIRE DU CANADA, suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfants l'étude de la langue anglaise à l'usage des écoles du diocèse. 1ère édition. Prix : 15 sols.

UNE FEUILLE contenant l'énoncé des obligations, des indulgences et des privilèges attachés à la CONFRÉRIÉ DU SCAPULAIRE, suivie du Bilet d'Admission.

RÈGLEMENT DE LA CONGRÉGATION DES FILLES.

ÉTABLIE DANS PLUSIEURS PAROISSES DE CE DIOCÈSE.

RECUEIL DE LITANIES

A L'USAGE DES SŒURS DE CHARITÉ.

DES CARTES DE TEMPÉRANCES TOTALE ET PARTIELLE

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGÉS se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. ON s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROUON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion,	3s.	4d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne,		6d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,

PRÉP.

PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY.

PRÉP.

IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.